

SERVICES DE L'AUTOMOBILE ET DE LA MOBILITÉ : 4^{ème} ÉDITION DES MATINALES DE L'ANFA, DU 23 JANVIER AU 15 MARS 2018

Depuis 2014, dans le cadre de sa mission d'accompagnement des entreprises, l'Association Nationale pour la Formation Automobile (ANFA) propose aux dirigeants et responsables des ressources humaines des entreprises de l'auto, du camion, du cycle et du motorcycle, des matinées d'information et d'échanges pour répondre aux problématiques de l'entreprise, tant sur les aspects sectoriels, technologiques ou emploi-compétences.

La branche des services de l'automobile fait face à deux enjeux concomitants, l'avènement prochain des véhicules connectés, demain autonomes, et des difficultés de recrutement d'ores et déjà prégnantes. C'est donc un enjeu stratégique majeur pour les entreprises qui doivent anticiper les besoins en compétences et résoudre dès maintenant des difficultés de recrutement fortes.

Lors de cette 4^{ème} édition, l'ANFA propose donc aux entreprises, 24 rendez-vous partout en France, pour s'interroger sur :

Le véhicule connecté et autonome

Demain, la mobilité sera plus sûre, plus propre, plus connectée, plus intermodales. Le véhicule connecté, de plus en plus présent, va devenir incontournable. Le véhicule autonome, équipé de caméras, de radars pour balayer l'environnement, et sous le contrôle d'algorithmes, conduit le véhicule à la place du conducteur. Dans l'avenir, toutes les situations de conduite seront donc déléguées à la « machine ».

- Quels enjeux pour l'entreprise ?
- Quels impacts sur les compétences de la vente et l'après-vente ?

La reprise économique et les difficultés de recrutement

Le contexte de reprise de l'activité et de l'emploi génère pour les entreprises des difficultés de recrutement. La pression commerciale nécessite pourtant une grande réactivité.

- Comment expliquer ces difficultés ? Quels sont les leviers pour les dépasser ?
- Comment trouver les compétences nécessaires à son activité ?
- Comment anticiper sur les besoins de demain ?
- Comment rendre attractive son entreprise ?

Les entreprises peuvent s'inscrire sur le site <https://matinales.anfa-auto.fr>

À PROPOS DE L'ANFA WWW.ANFA-AUTO.FR

L'ANFA est l'organisme mandaté par les partenaires sociaux pour mettre en œuvre la politique nationale de formation de la Branche des Services de l'Automobile, par le développement et l'harmonisation de l'ensemble des dispositifs de formation professionnelle, initiale et continue, tant au niveau national qu'au niveau régional. L'ANFA compte 10 délégations régionales offrant un service de proximité.

RELATIONS PRESSE ANFA :

Marie-Joëlle Depardieu – 01 41 14 13 41 – depardieumj@anfa-auto.fr

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANFA :

• 57.000 jeunes en formation • 22.000 apprentis en formation dont 13.000 dans les 43 CFA pilotes • 3.000 contrats de professionnalisation • 2.280 enseignants et formateurs formés • 930 tuteurs et maîtres d'apprentissage formés • 1.400 CQP délivrés par 270 jurys • financement de 120.000 actions de formation continue des salariés • 500 entreprises inscrites en GPEC